



les cévennes

-IME

-SESSAD du Velay

-Foyer d'Espaly

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

53, chemin de Gendriac - Mons

43000 le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 09 94 00 - Fax : 04 71 02 30 70 - E.mail : cevennes@asea43.org

Le 13 aout 2020

Madame, Monsieur, Bonjour

La rentrée de septembre 2020 sera marquée par des changements d'organisation et de fonctionnement de l'IME les Cévennes.

Ces changements sont liés à de nouvelles exigences des politiques publiques (ARS : agence régionale de santé) et des demandes des familles en général.

A travers ce courrier, je vais vous présenter l'essentiel de ces changements, qui n'ont pas d'impact sur la continuité de l'accueil de votre enfant à l'IME, mais qui modifient les modalités d'accompagnement afin d'en améliorer les conditions et résultats.

Enfin pour compléter cette première information et répondre à vos questions, remarques... des réunions sont organisées en ce début d'année scolaire.

Vous trouverez le calendrier de ces réunions en pièce jointe, merci de vous inscrire sur une des dates vous convenant et de nous retourner le coupon réponse, soit par courrier postal à l'adresse de l'IME, soit par mail à lmalosse@asea43.org.

1/ INTERNAT :

Du fait d'une demande des familles de moins en moins importante d'accueil en internat, et à la demande de l'ARS, **un pavillon d'internat sera fermé à la rentrée de septembre 2020, nous passons de 60 à 42 places d'internat.**

En contrepartie nous augmentons le nombre de place de semi-interne (ou demi-pensionnaire), nous passons de 9 à 39 places.

Ce qui ne change pas :

L'internat sera toujours possible de façon partielle (entre 1 et 4 nuits par semaine).

La surveillance de nuit sera toujours assurée par deux veilleurs de nuit, de 22 h à 7h.

L'internat sera donc composé :

- **Du bâtiment des « studios »** réservé aux jeunes proche de la sortie (18 ans et plus), avec un accueil de 12 jeunes maximum chaque soir.
L'accompagnement entre 17h30 et 22h de ces jeunes sera assuré par un(e) maitre(esse) de maison et ceci afin de renforcer l'autonomie des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (courses, préparation de repas, activités...).
Les éducateurs spécialisés seront davantage présents en journée pour renforcer l'accompagnement au projet de sortie (travail, ESAT, vie sociale...).
L'équipe éducative des studios sera composée : de Maxime Chapuis et Philippe Hostin de formation éducateur spécialisé et du ou de la maitresse de maison de formation AES, en cours de recrutement.
Cette organisation correspond davantage aux réalités de vie que les jeunes trouveront à leur sortie de l'IME et les préparera mieux à une vie autonome.
- **De 3 pavillons d'internat** : le 5/4/3 qui pourront accueillir chacun 12 jeunes maximum chaque soir.





Les Cévennes

-IME

-SESSAD du Velay

-Foyer d'Espaly

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

53, chemin de Gendriac - Mons

43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 09 94 00 - Fax : 04 71 02 30 70 - E.mail : cevennes@asea43.org

Actuellement les conditions d'hébergement à raison de 3 jeunes par chambre demeurent inchangées, mais un projet de rénovation des 3 pavillons d'internat est envisagé à la demande de l'ARS pour proposer des chambres individualisées et agrémentées de plus de sanitaires (douche et wc). Le projet de rénovation est en cours d'étude, il pourrait débuter courant 2021.

La répartition des jeunes dans les 3 pavillons se fera essentiellement par âge et selon les nuitées de présence à l'IME et ne sera plus liée au parcours de formation du jeune au sein de l'IME.

Il n'y a plus de notion de groupe, celle-ci sera remplacée par la notion d'UNITE (à voir un peu plus loin).

L'équipe éducative d'internat de ces pavillons sera composée d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs, les horaires restent inchangés, deux éducateurs jusqu'à 21h et un jusqu'à 22h.

2/ LA RESTAURATION :

Du fait de la crise du coronavirus et des nouvelles règles de distanciation sociale, du respect des gestes barrière, **nous transformons l'actuel réfectoire en SELF**, les travaux se feront fin septembre/début octobre 2020.

La confection des repas sera toujours réalisée sur place par nos deux cuisiniers : Christelle et Hervé.

Le service va par contre évoluer avec une banque de self qui permettra à chaque jeune de ne manipuler et toucher que son assiette, verre, couverts et sa nourriture.

Le service de midi se fera par les cuisiniers en part individuelle et les jeunes devront desservir à l'aide du plateau la vaisselle qu'ils auront utilisée.

Selon l'âge et autonomie, le jeune pourra être accompagné par un éducateur pour par exemple porter le plateau, s'installer à table....

Les salles de réfectoire seront modifiées : une très grande salle et deux petites salles pour les plus jeunes ou des jeunes avec des besoins spécifiques d'accompagnement.

Les repas seront encadrés par des éducateurs de vie sociale et éducateurs techniques.

Du fait de la diminution du nombre d'interne, pour le repas du soir, nos cuisiniers ne seront plus là pour faire le service, **le repas préparé sera maintenu au chaud et/ou froid par des chariots de remise en température**, et les éducateurs de vie sociale, qui assument la soirée en internat, serviront les repas, et comme à midi, chaque jeune aura pris sur le plateau sa vaisselle.

Il y aura toujours des repas préparés par les jeunes sur les pavillons d'internat, pour favoriser l'autonomisation des jeunes.

3/ CLASSES et ATELIERS et ACTIVITES EDUCATIVES/SPORTIVES

Les horaires de classes évoluent légèrement :

Les enseignants : Jean François, Christophe et Fabienne :

Lundi :	09:00	12:00	13:30	16:30
Mardi, jeudi :	08:30	12:00	13:30	16:30
Vendredi :	08:30	12:00		

Un nouvel enseignant intègre l'équipe à raison d'un 0.50 ETP : Samuel Ville, il assurera la classe auprès des jeunes de 10 à 15 ans en complément de Jean François Ponchon.

Christophe Barriol et Fabienne Savel assureront l'enseignement auprès des jeunes de 15 à 18 ans.

Les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 18h, un enseignant en binôme avec un éducateur de vie sociale proposera une activité pédagogique qui pourra selon les projets traiter des sujets de préoccupations sociétales (*les réseaux sociaux, la prévention, la citoyenneté, la vie sociale, théâtre...*)



A S E A 43



INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

53, chemin de Gendriac - Mons
43000 le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 09 94 00 - Fax : 04 71 02 30 70 - E.mail : cevennes@asea43.org

Les Cévennes

-IME
-SESSAD du Velay
-Foyer d'Espaly

Les ateliers fonctionneront avec les horaires suivants :

➤ Lun :	09:00	12:00	13:30	16:30
➤ Mar :	08:30	12:00	13:30	16:30
➤ Mercredi :	PAS D'ATELIER			
➤ Jeudi :	08:30	12:00	13:30	16:30
➤ Vend :	08:30	12:00	13:30	15:30

Les ateliers restauration et APR fonctionneront en journée continue certains jours pour assurer le service des repas.

Le mercredi : sera consacré à proposer des activités sportives, éducatives, culturelles... aux jeunes, les activités seront encadrées par les éducateurs sportifs et éducateurs de vie sociale, en interne et sur des lieux extérieurs.

4/ PARCOURS DE FORMATION à l'IME

Suite à la demande de l'ARS, et aux constats que nous avons faits, nous avons revu l'organisation du parcours de formation et créer des **UNITES** qui regrouperont les jeunes selon l'avancée de leur projet de formation et leur âge.

UNITE PRE FORMATION	UNITE FORMATION	UNITE D'ORIENTATION	UNITE D'ACCUEIL DE JOUR
CAPACITE : 20 jeunes	CAPACITE : 40 jeunes	CAPACITE : 20 jeunes	CAPACITE : 15 jeunes
Jeunes qui n'ont pas l'âge d'aller en atelier Accueil possible à partir de 6 ans à la demande de l'ARS. Pavillon d'internat : 5	Jeunes à partir de 15 ans, si le projet personnalisé permet la mise en place des ateliers pavillon d'internat : 4 et 3	Jeunes de 18 ans et plus dont un projet d'insertion professionnelle est en cours de détermination et de consolidation Pavillon d'internat : les studios	Jeunes de tout âge dont l'accueil sera séquentiel, partiel, en réponse à un projet personnalisé déterminé par d'autres structures (autre établissement médico-social, dispositif ULIS, Hôpital, protection de l'enfance...)
COORDINATRICE* : Isabelle DELEAU	COORDINATRICE EDUCATEURS SPECIALISES* : Christelle REY COORDINATRICE EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES* : Carole MAURIN	EDUCATEURS SPECIALISES : Philippe H - Maxime C	COORDINATRICE* : Betty LORIEUX
EQUIPE EDUCATIVE : Bruno - Dominique - Nathalie - Murielle 1 apprenti (Gaspard)	EQUIPE EDUCATIVE : Christine - Mireille - Maxime R - Maxime P - Sonia	Dispositif mise en situation professionnelle* 1 apprenti (Lou)	Intégration ateliers, classes, activités éducatives et thérapeutiques selon le projet personnalisé du jeune
Enseignants : Jean François et Samuel	Enseignants : Christophe et Fabienne	Vie Sociale et Professionnelle : Samuel	Enseignant : Selon l'âge et le projet du jeune
PARAMEDICAUX - MEDICAUX - PSYCHOLOGUES			
EDUCATEURS TECHNIQUES ET SPORTIFS			
ASSISTANTE DE SERVICE SOCIALE			
SECRETARIAT - SERVICES GENERAUX			
SURVEILLANTS DE NUIT			





INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

53, chemin de Gendriac - Mons

43000 le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 09 94 00 - Fax : 04 71 02 30 70 - E.mail : cevennes@asea43.org

les Cévennes

-IME

-SESSAD du Velay

-Foyer d'Espaly

- * Dispositif mise en situation professionnelle :
 - Activité APR (agent polyvalent de restauration)
 - Activité Recyclage des Cartons
 - Activité extérieur avec « tout un évènement »
 - Activité Entretien des locaux
 - Activité Espaces Verts
 - Activité Blanchisserie
 - Vie Sociale et Professionnelle

*Les fonctions de **coordinateur de projet** ont été créées pour renforcer la réalisation et le suivi du projet personnalisé des jeunes au sein de l'IME. Ces professionnelles auront pour fonction :

- d'être le « fil rouge » afin de gérer dans la continuité les projets personnalisés des jeunes, et veiller à ce que les objectifs déterminés soient réellement mis en œuvre et suivis d'effets
- de veiller à la co-construction du projet personnalisé avec le jeune et sa famille
- de proposer des pistes et des objectifs d'accompagnement en interne et externe de l'IME
- de travailler en binôme avec les éducateurs référents

Les coordinateurs auront pour mission **de programmer et animer les réunions de préparation, de co-construction et de suivi/évaluation des projets personnalisés**, afin que chaque jeune bénéficie à minima une fois par an d'une réunion de projet auquel seront conviés les familles.

Ces réunions de co-construction des projets seront programmées durant les périodes d'ouverture de l'IME durant les vacances scolaires (1^{ère} semaine des vacances de toussaint, février et avril).

Vous y serez convié bien à l'avance pour favoriser leur réalisation et si besoin d'autres dates à votre convenance vous seront proposées.

En plus les coordinateurs auront pour mission **d'assurer l'accueil et le départ des jeunes de l'IME** (suivi des modalités de transports, accompagnement au transport...) :

- A 8h les coordinateurs accueilleront tous les enfants qui arriveront entre 8h et 8h30 dans un local dédié à cela (l'actuel foyer), ainsi chaque enfant sera accueilli et pourra revoir son emploi du temps, discuter, se rassurer si besoin...
- Au besoin, un coordinateur ira chercher le matin, un ou des enfants, au pôle intermodal à l'arrivée de leur transport scolaire pour prendre le tudip et venir à l'IME, ceci favorisera l'autonomie dans les transports des plus jeunes.
- En fin de journée, les coordinateurs assureront le départ des jeunes : vérifier que le tudip soit pris, les raccompagner au pôle intermodal pour prendre un car...

Nous avons créé une Unité d'Accueil de Jour : celle-ci consiste à accueillir des enfants/jeunes qui ne viennent à l'IME que de façon partielle (quelques heures par semaine) pour y trouver une ou des prestations en particulier (ateliers, classe, soins...), parce que dans les autres établissements, ou à l'école, ils ne trouvent pas réponse à leur besoin. Ce sont par exemple les jeunes de l'Institut Marie Rivier qui bénéficient du plateau technique de l'IME (les ateliers), ou encore du SESSAD Ces jeunes sont inclus dans les activités de l'IME selon leur besoin et par conventionnement avec l'établissement ou service d'origine.

5/ MODIFICATION AGREMENT ET CALENDRIER OUVERTURE

A la demande de l'ARS, notre agrément est en cours de changement, nous passerons **d'un agrément de 12/20 ans à 6/20 ans**, avec la possibilité d'accueillir des enfants à partir de 6 ans. La demande actuelle se situe surtout à partir de 10 ans.

Les jours d'ouverture de l'IME doivent correspondre à 210 jours par an, nous avons déjà augmenté depuis 2019 notre calendrier d'ouverture et en 2020 nous sommes à 200 jours, nous verrons comment arriver aux 210 jours avec l'ARS, ce changement doit intervenir pour 2021.



A S E A 43



INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

53, chemin de Gendriac - Mons
43000 le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 09 94 00 - Fax : 04 71 02 30 70 - E.mail : cevennes@asea43.org

les cévennes

- IME
- SESSAD du Velay
- Foyer d'Espaly

L'essentiel des évolutions vous ont été présentées, **je vous attends nombreuses et nombreux aux réunions d'échange afin de compléter votre information, répondre à vos questions, remarques et vous donner davantage de précisions.**

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Laurence MALOSSE
Directrice Pôle Handicap Enfants



REUNIONS D'INFORMATION IME LES CEVENNES

Coupon a retourner à lmalosse@asea43.org ou IME les Cévennes, 53 chemin de gendriac, Mons, 43000 le Puy en Velay
Avant le 24 aout 2020

Choisir une date de réunion (cocher la case) et préciser les personnes présentes :

- VENDREDI 28 AOUT à 14H30 à L'IME les CEVENNES
- LUNDI 31 AOUT à 17H30 à L'IME les CEVENNES
- MERCREDI 2 SEPTEMBRE à 17H30 à L'IME les CEVENNES

Nom et prénom de l'enfant concerné :

Nom et prénom des personnes présentes :

.....

.....

.....

.....

Signature

